

DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES CIMETIÈRES

Le projet

Pour aider les communes à adopter une gestion différenciée de leurs espaces verts et mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a lancé un projet d'aménagement de cimetières « nature » sur son territoire.

Ce dernier vise à améliorer la qualité paysagère des cimetières ainsi que de leurs espaces attenants et à en faire des lieux propices à la biodiversité ordinaire.

Méthodologie

Avec l'appui technique (pour les plans de création et de gestion du lieu, les marchés publics, les outils de communication, etc.) et financier du Parc naturel, les Communes de Gedinne, Wellin, Bouillon et Vresse-sur-Semois ont pu initier cette démarche sur plusieurs cimetières.

Ces aménagements portent par exemple sur la végétalisation des allées et des pieds de mur, la mise en place de couvre-sols, l'optimisation des espaces, la création de prairies fleuries, la plantation d'arbres, l'installation dispositifs d'accueil pour la faune, etc.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE CIMETIÈRES AMÉNAGÉS OU EN COURS

5

NOMBRE DE M² DE VÉGÉTALISATION

2900

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

20